

les enfants par le monde entier. Quel spectacle, N. T. C. F., et quelle vision cruelle que celle de tant de religieux et religieuses de tout âge et de tout ordre qui, chassés de chez eux, arrachés à leurs œuvres, s'en vont errants sur tous les chemins à la recherche d'un asile que leur refuse la patrie ! Oubieux des services signalés rendus depuis des siècles par toutes ces familles religieuses qui travaillaient au salut des âmes et à la gloire de la commune patrie, un gouvernement persécuteur, marchant sur les traces de Julien l'Apostat, n'hésitait pas à se faire l'exécuteur des hautes œuvres des loges maçonniques et se ruait avec rage sur tant d'ordres religieux illustres autant par le malheur que par les services rendus à leur pays. Non content de leur refuser leur part de soleil sous le ciel de la France, il les condamnait à l'exil après les avoir dépouillés de leurs biens.

Parmi ces diverses Congrégations, celles des Eudistes nous avait demandé, dans Notre diocèse, une hospitalité que nous avons été heureux de lui accorder, et Nous lui avons confié la paroisse du Sacré-Cœur de Chicoutimi. Fils du Vénérable Jean Eudes, leur fondateur, le premier apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur, ne convenait-il pas de confier aux Révérends Pères Eudistes une paroisse consacrée au Sacré-Cœur de Jésus ?

A Nous, témoin de l'ardente charité pour le salut des âmes et du zèle de ces hommes apostoliques restés, malgré les malheurs des temps, les dignes fils du Vénérable Jean Eudes qui fut l'ami du Vénérable François de Montmorency-Lavai, fondateur de l'Eglise du Canada, Dieu a inspiré la pensée de suggérer au Saint-Siège le projet de confier à cette fervente Congrégation la Préfecture Apostolique du Golfe Saint-Laurent. La Sacrée Congrégation de la Propagande, par un Décret, en date du 13 juillet 1903 daignait se rendre à nos vœux, et Nous déchargeait de l'administration de la dite Préfecture en faveur de la Congrégation des Eudistes. Ces hommes de Dieu éprouveront, Nous en sommes sûr, de grandes consolations au milieu de cette population pleine de foi, de docilité et d'empressement à profiter des moyens de salut qui leur sont fournis par le zèle de leurs pasteurs. Une chose dédommagera ces fervents religieux de l'ingratitude de ces hommes pervers qui leur refusent même le droit inaliénable de faire le bien dans leur propre